



## Programme

### La médiation ICC :

Résoudre efficacement les différends entre partenaires commerciaux

Animateur de la formation : Jean Timsit

#### Jeudi 28 octobre 2004

- 8h00–9h00 Accueil des participants**
- 9h00–9h10 Introduction**  
*Marie Psiménos de Metz-Noblat, Délégué Général, ICC-France*
- 9h10–9h40 Mise en perspective des outils disponibles pour la résolution d'un litige**
  - Tribunaux étatiques
  - Arbitrage
  - ADR
- 9h40–9h55 Rôle de la Chambre de Commerce Internationale dans le règlement des différends :**  
*Katherine González Arrocha, Conseiller Senior, Chambre de Commerce Internationale*
- 9h55–10h40 La médiation**
  - Définitions
  - Exemples concrets
  - Dynamique de fonctionnement
  - Régime juridique
- 10h40–11h00 Pause**
- 11h00–11h30 Médiation ou méthodes classiques ?**
  - Critères d'orientation
  - Débat : médiation ou négociation directe
- 11h30–12h30 Témoignage d'un directeur juridique d'entreprise :**  
*Philippe Lamy, Compagnie de Fives Lille*
  - Expériences pratiques
  - Résultats
  - Conseils pratiques quant aux clauses et à leur mise en œuvre
- 12h30–12h45 Débat**
- 12h45–14h15 Déjeuner**

#### 14h15–16h15 Un différend mais trois outils

Examen concret d'une même affaire, selon qu'elle est traitée au judiciaire, en arbitrage ou par l'ADR : des résultats très différents

#### 16h15–16h35 Pause

#### 16h35–17h00 Le cheminement critique : de l'idée à la réalisation

- Convaincre en interne (rôle des divers services concernés)
- Convaincre l'adversaire
- Rôle de l'avocat

#### 17h00–17h45 Débat

#### Vendredi 29 octobre 2004

- 9h00–9h45 Le système ADR d'ICC**  
*Katherine González Arrocha*
  - Organisation interne et ressources
  - Présentation du Règlement ADR (les étapes essentielles, les points clés)
- 9h45–10h00 Discussion**
- 10h00–10h40 Déroulement précis d'une médiation ICC**
- 10h40–11h00 Pause**
- 11h00–11h40 L'intérêt des clauses contractuelles d'ICC**
  - Clauses ADR proposées par la Chambre de Commerce Internationale
- 11h40–12h00 Discussion**
- 12h00–12h30 Débat général et clôture**

\_\_\_\_\_ Lieu de la formation \_\_\_\_\_

#### CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE (ICC)

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France  
Tél. +33 1 49 53 30 53; Télécopieur +33 1 49 53 29 29  
Site internet [www.iccadr.org](http://www.iccadr.org)  
Courriel [kga@iccwbo.org](mailto:kga@iccwbo.org)

# Bulletin d'inscription

28 - 29 octobre 2004

Chambre de Commerce Internationale  
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

**A retourner au plus tard le  
mercredi 20 octobre 2004, à :**

**CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE (ICC)  
Service ADR et Expertise**

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France  
Téléphone +33 1 49 53 30 53  
Télécopieur +33 1 49 53 29 29  
Courriel kga@iccwbo.org

## La médiation ICC :

Résoudre efficacement les différends entre partenaires commerciaux

*(A compléter en lettres d'imprimerie)*

(M./Mme/Mlle/Me/Prof.) .....

Nom de famille ..... Prénom .....

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

Ville ..... Code postal .....

Pays ..... Courriel .....

Téléphone (.....) ..... Télécopieur (.....) .....

*(Veuillez cocher les cases correspondantes)*

Participera au séminaire  Ne participera pas au séminaire

Participera au déjeuner  Ne participera pas au déjeuner

Contribution aux frais

**400 Euros** (Déjeuner du 28 octobre inclus)

Mode de paiement

PAR CARTE DE CRÉDIT :  American Express  Euro/MasterCard  Visa

Numéro de carte ..... Date d'expiration .....

Nom du titulaire .....

PAR CHÈQUE BANCAIRE :

libellé à l'ordre de la Chambre de Commerce Internationale avec la mention "séminaire La médiation ICC" et le nom du participant clairement indiqué

**Cocher la case, si vous souhaitez une facture**

**L'inscription ne sera confirmée qu'à réception de ce Bulletin dûment complété, accompagné de la contribution aux frais. Pour encourager une participation active de chacun, le nombre de participants est limité à 30 personnes.**

*Les informations fournies sur cette fiche sont nécessaires à l'enregistrement de votre participation. Elles seront enregistrées dans une base de données à l'usage unique d'ICC. Vous pouvez à tout moment accéder à ces informations et en demander la rectification en contactant le Service ADR et Expertise.*



**Chambre de commerce internationale**  
*L'organisation mondiale des entreprises*

**ICC - FRANCE**  
COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS